

Nouvelle agence Ecolave à Chantilly

Du salariat à l'entrepreneuriat, des avions aux automobiles : Arnaud Régnier change radicalement de vie professionnelle. Après plus de 15 ans passés sur les pistes de Roissy - Charles de Gaulle, ce quadragénaire a décidé de s'éloigner de la pollution, du bruit et des horaires décalés. Il porte son choix sur le réseau de franchise Ecolave et ouvre son agence de lavage écologique et de préparation de véhicules à Chantilly.



Reprendre le contrôle de sa vie

A la naissance de son premier enfant il y a deux ans, Arnaud Régnier commence à envisager une reconversion professionnelle. Les horaires décalés lui pèsent de plus en plus et sa santé est impactée par son travail à l'aéroport. « *J'ai décidé de prendre le contrôle de ma vie et de me lancer à mon compte dans une activité qui me correspond vraiment* » explique-t-il. Attiré par le monde de l'automobile, mais ne disposant d'aucun diplôme dans ce domaine, il examine les divers métiers possibles. Ses recherches l'amènent rapidement à s'intéresser à l'enseigne Ecolave qui propose un concept novateur de nettoyage et d'entretien écologique des véhicules.



Un rapport franc avec le franchiseur

Dès les premiers contacts avec l'équipe de la franchise, Arnaud se sent en confiance : « *On ne m'a pas vendu du rêve, j'ai apprécié le sérieux et la franchise du discours. Lorsque l'on a longtemps exercé une activité salariée, ce n'est pas évident de sauter le pas. Avec Ecolave, je me suis senti épaulé dans mes démarches et chaleureusement entouré : ça aide !* ».

Après sa formation initiale, Arnaud démarre le développement commercial de sa zone géographique s'étendant jusqu'à une vingtaine de kilomètres autour de Chantilly. « *La relation commerciale, c'est tout nouveau pour moi, d'où l'importance de l'aide apportée par l'animateur de réseau* » explique-t-il. Grâce à ses indemnités Pôle Emploi, Arnaud Régnier dispose d'une année pour lancer son activité sereinement. A terme, il espère ouvrir un centre fixe de lavage et se concentrer sur son rôle de manager en créant plusieurs emplois.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail dans la mesure du possible, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles, les PME...



A propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémie RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de pharés, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « Meilleure Enseigne de l'année 2018 » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.